

08 MARS 2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

063-200087302-20230225-DC2023_01_13-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/03/2023

N° DC 2023-01-13

Syndicat Mixte de Sioule et MorgeLieu-dit Montepdon
63440 SAINT PARDOUX**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

L'an deux mil vingt-trois, le 25 février à 9h30, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint Gervais d'Auvergne, sous la présidence de Monsieur Luc CAILLOUX.

Date de convocation : 10 février 2023

Nombre de membres : en exercice : 118
Présents : 76 Pouvoirs : 5
Votants : 81 (dont 5 procurations)

Présents : Simon ADDERLEY (SAINT ANGEL) ; Thierry ALEXANDRE (BAS ET LEZAT) ; Fernand ANTUNES (LES ANCIZES COMPS) ; Jean-Yves ARNAUD (MENAT) ; Michel AUBIGNAT (SAINT REMY DE BLOT) ; Pierre BARBARY (PONTGIBAUD) ; Michèle BARBECOT (SAINT OURS LES ROCHES) ; Denis BARDEL (BLOT L'EGLISE) ; Michaël BARE (CHARBONNIERES LES VIEILLES) ; Davy BELLARD (NEUF EGLISE) ; Marie-André BERKES (SAINT OURS LES ROCHES) ; Emmanuel BERTHOMIER (YOUX) ; Gilles BIGAY (EFFIAT) ; Sébastien BLANC (LOYBEYRAT) ; Frédéric BLANCHET (DURMIGNAT) ; Patrick BLANCHONNET (AYAT SUR SIOULE) ; Grégory BONNET (MONTCEL) ; Jérôme BOREL (SERVANT) ; Jérôme BOUYGES (BLOT L'EGLISE) ; Jean-Charles BRUN (BUSSIERES ET PRUNS) ; Annie BUSANCIC-MERCIER (BUXIERES SOUS MONTAIGUT) ; Luc CAILLOUX (CHAPDES BEAUFORT) ; Mathieu CAMUS (POUZOL) ; Jean-Patrick CAZAL (MOURUEILLE) ; Daniel CHARRAUX (TEILHET) ; Jean-Luc CHASTAGNAC (SAINT ANGEL) ; Daniel CITON (LA CROUZILLE) ; Daniel CLUZEL (GOUTTIERES) ; Pierre COLLANGE (LISSEUIL) ; Olivier COUCHARD (MANZAT) ; Armelle DEMOULIN (SAURET BESSERVE) ; Alain DESNIER (SAINT HILAIRE LA CROIX) ; Gaëtan DUBIEN (ARTONNE) ; Sylvie DURANTEL (SAINT GAL SUR SIOULE) ; Alain DURIN (ARS LES FAVETS) ; Pierre ESPAGNOL (CHATEAUNEUF LES BAINS) ; Laetitia GARDARIN (CHAPDES BEAUFORT) ; Marc GIDEL (SAINT GERVAIS D'AUVERGNE) ; Alain GIMENEZ (AYAT SUR SIOULE) ; Patrice GIRAUD (SAINT PRIEST DES CHAMPS) ; Claude GREMAT (SAINT PRIEST DES CHAMPS) ; Marie-Françoise HUBERT (JOZERAND) ; Philippe IMBAUD (YOUX) ; Christian JEROME (SAINT ELOY LES MINES) ; Guillaume JOUANADE (TEILHEDE) ; Bernard JOUHENDON (VIRLET) ; Olivier KNIPPING (SAINT MYON) ; Gabriel LABAYE (LA CROUZILLE) ; Pascal LABBE (SAINT AGOULIN) ; Patrick LAPARRAT (COMBRONDE) ; Julien LECLACHE (LAPEYROUSE) ; Paul LASSET (SAINT MYON) ; Didier MANUBY (LES ANCIZES COMPS) ; Gilles MAS (SAINT GENES DU RETZ) ; Gérard MASSON (NEUF EGLISE) ; Karina MONNET (ARTONNE) ; Josette MOULY (SERVANT) ; Roger OLLIER (BUXIERES SOUS MONTAIGUT) ; Amélie PEREZ (CHATEAUNEUF LES BAINS) ; Joël PERRIN (LAPEYROUSE) ; Chantal PIEUCHOT-MONNET (SAINT PARDOUX) ; Sébastien PORTIER (CHARBONNIERES LES VIEILLES) ; Jean-Paul POUZADOUX (COMBRONDE) ; Dominique PRADEL (MOUREUILLE) ; Jean Luc QUINTY (MONTAIGUT EN COMBRAILLE) ; Christian RAFFIER (SAINT QUINTIN SUR SIOULE) ; Dominique RAYNAUD (SAINT GEORGES DE MONS) ; Marcel RAYNAUD (ESPINASSE) ; Daniel REYNAUD (SAINT GAL SUR SIOULE) ; Bernard ROCHON (SAINTE CHRISTINE) ; Patricia ROSSIGNOL (ESPINASSE) ; Fabien ROUX (MARCILLAT) ; Jean Marc SAUTERAU (MONTAIGUT EN COMBRAILLE) ; Odile SOULIER (SAINT GERVAIS D'AUVERGNE) ; Jean-Luc TIXIER (MONTPENSIER) ; Jacques VILLECHENON (GOUTTIERES).

Absents ayant donné procuration :

Jean-François PORTE (MONTCEL) ayant donné pouvoir à Grégory BONNET (MONTCEL)
Loïc BOULAIS (SAINT QUINTIN SUR SIOULE) ayant donné pouvoir à Alain DESNIER (SAINT HILAIRE LA CROIX)
Joël BOUGAREL (ARS LES FAVETS) ayant donné pouvoir à Alain DURIN (ARS LES FAVETS)
Cédric BOILOT (SAINT ELOY LES MINES) ayant donné pouvoir à Christian JEROME (SAINT ELOY LES MINES)
Jean-Claude LEDUC (DURMIGNAT) ayant donné pouvoir à Frédéric BLANCHET (DURMIGNAT)

Madame Amélie PEREZ a été élue secrétaire de séance.

**Objet : TARIF 2023 POUR LES PRESTATIONS DE CONSEIL DE CONCEPTION
DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

A Saint Eloy les Mines, la compétence « assainissement non collectif » est communale, et la commune fait appel à un délégataire (SUEZ) pour exercer cette compétence.

Dans le cadre des contrôles des installations d'assainissement non collectif, le délégataire demande habituellement aux usagers de fournir une étude de sol et une étude de filière d'installation d'assainissement.

A la demande de la commune de Saint Eloy les Mines, le délégataire a accepté que cette étude soit remplacée par une prestation de conseil de conception réalisée par le Syndicat de Sioule et Morge (incluant notamment la réalisation d'un sondage à la tarière et un conseil sur les filières adaptées).

Les statuts du Syndicat de Sioule et Morge lui permettent bien de réaliser des prestations de conseil en matière d'assainissement non collectif ; il est cependant nécessaire de fixer un tarif pour la réalisation de ces prestations de conseil de conception.

Il est donc proposé au Comité Syndical de fixer le tarif des prestations de conseil de conception d'installations d'assainissement non collectif à 215 € HT à compter de 2023.

Cette proposition a reçu un avis favorable du Conseil d'Exploitation de la Régie d'Assainissement de Sioule et Morge, lors de sa réunion du 2 février 2023.

LE COMITE SYNDICAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **DECIDE de fixer le tarif des prestations de conseil de conception d'installations d'assainissement non collectif à 215 € HT à compter de 2023,**
- **CHARGE le Président de l'exécution et de la publication de la présente délibération.**

Fait et délibéré à Saint Gervais d'Auvergne,
Le 25 février 2023

Le Président,
Luc CAILLOUX

